## REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1678

Demandes de subventions de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros auprès de la SACEM et de 10 000 euros auprès de Musiques nouvelles en liberté, dans le cadre du projet Montovani et création artistique contemporaine

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur**: M. KEPENEKIAN Georges

## **SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 DECEMBRE 2015

**PRESIDENT**: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

**ABSENTS NON EXCUSES**: M. BOUDOT

2015/1678 - DEMANDES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 10 000 EUROS AUPRES DE LA SACEM ET DE 10 000 EUROS AUPRES DE MUSIQUES NOUVELLES EN LIBERTE, DANS LE CADRE DU PROJET MONTOVANI ET CREATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 220 000 spectateurs lors de la saison 2014-2015, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

Dans le cadre de la saison 2014-2015, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a poursuivi sa politique de diffusion d'œuvres riches et variées et notamment la diffusion d'œuvres contemporaines.

Ainsi, la programmation a permis au public de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon de découvrir des œuvres écrites après 1970 par les compositeurs suivants : William Bolcom, Leonard Bernstein, Bruno Montovani, Cindy McTee, Samuel Barber, Pierre Baldy-Moulinier, TochioHosokawa, Gordon Getty, Qigang Chen, Nico Mulhy, Duke Ellington, Darius Milhaud, OsvaldoGolijov.

Pendant la saison 2014-2015, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a également mis en place un projet d'accueil en résidence de Bruno Montovani avec la création et la diffusion de son concerto pour timbales « In and Out », des concerts programmés autour de ses œuvres et l'organisation d'ateliers pédagogiques, de rencontres professionnelles et de conférences avec ce créateur résident.

Bruno Montovani est l'un des artistes associés de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon depuis 2014. Compositeur de la scène contemporaine né en 1974, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, il réalise des collaborations avec des personnalités issues de différents mondes : des auteurs, des chorégraphes, des cinéastes et des cuisiniers.

La programmation et la diffusion d'œuvres musicales contemporaines peuvent être soutenues par certaines structures :

- **L'Association Musique Nouvelle en Liberté**, dont la mission est de favoriser la diffusion de la musique contemporaine peut participer aux frais occasionnés par l'exécution des œuvres écrites après 1970.

- La SACEM, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique destine les droits d'enregistrement au financement des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes.

La Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon sollicite au titre de l'année 2015 :

- une participation de l'Association Musiques Nouvelles en Liberté au titre de la programmation d'œuvres contemporaines 2014-2015, à hauteur de  $10\ 000\ \in\ HT$  ;
- une contribution financière pour le projet d'accueil en résidence du compositeur Bruno Montovani et la création / diffusion de son concerto pour timbales « In and Out » auprès de la SACEM, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, pour un montant de  $10\,000\,$ €.

Les conditions de versement des subventions sollicitées sont formalisées dans les conventions jointes au rapport.

Vu lesdites conventions;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

## **DELIBERE**

- 1. Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, l'Association Musiques Nouvelles en Liberté et la SACEM, dans le cadre de la saison 2014-2015, sont approuvées.
  - 2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 3- Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget annexe de l'Auditorium-ONL, au chapitre 74, nature budgétaire 7478.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN